

Réf: Dossier 387236

Avis de constitution

SOCIETE « NOUVELLE VISION DE L'ELEVAGE EN COTE D'IVOIRE » en abrégé « NOVEL-CI »

Siège Abidjan Abobo Baoulé rue M42 en face de la
Karmen Résidence-Hotel, Lot 3827, Ilot 407

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 14/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUVELLE VISION DE L'ELEVAGE
EN COTE D'IVOIRE » en abrégé « NOVEL-CI »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Elevage ;
- Agriculture Vivrière.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Abobo Baoulé rue M42 en face de la
Karmen Résidence-Hotel, Lot 3827, Ilot 407

Dirigeant(s) M COULIBALI SEHENAN JULIEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04755 du 25/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26014/GTCA/RC/2025 du 25/04/2025

